

Cercle d'Histoire
d'Archéologie et de
Folklore d'Uccle et
environs A.S.B.L.

Rue Robert Scott, 9
1180 BRUXELLES

tél. 376.77.43 - CCP 000-0062207-30

Geschied- en Heemkundige
Kring van Ukkel en
omgeving V.Z.W.

Robert Scottstraat, 9
1180 BRUSSEL

tel. 376.77.43 - PCR 000-0062207-30

INFORMATIONS - BERICHTEN.

Septembre 1989 - n° 101
Bulletin bimestriel

September 1989 - nr 101
Tweemaandelijks tijdschrift

NOS PROCHAINES ACTIVITES.

Le dimanche 17 septembre, notre cercle effectuera, sous la conduite de l'architecte Christian SPAPENS, une visite destinée à découvrir le riche patrimoine architectural de la ville d'Enghien.

Nous parcourerons les artères de cette belle ville, aux fins d'y admirer ses édifices les plus remarquables: les vénérables murs du donjon d'Hugues d'Enghien, édifiés au XIIe siècle, abritant aujourd'hui le musée communal, maisons des XVIe et XVIIe siècles, édifices gothiques, l'église et bien sûr, pour terminer, le magnifique parc dont de nombreux aménagements du XVIIIe siècle sont toujours visibles et où les trésors de la chapelle castrale nous seront spécialement accessibles.

Le rendez-vous est fixé à 14h place Danco ou bien à 14h30 dans les jardins de la maison Jonathas (ou en cas d'intempéries dans le hall de cette maison, sise rue Montgomery n° 7, à proximité immédiate de la place).

Les frais à prévoir sont très minimes (entrée du parc pour cette visite: 25frs).

Le dimanche 15 octobre: Nous irons à la recherche des plus anciennes habitations rurales de la région. Il existe encore à Uccle, à Beersel, à Eisingen, à Lot, à Tourneppe quelques bâtiments, construits en majeure partie en bois et en torchis. Si les anciennes habitations de la Campine ou de l'Ardenne ont donné lieu à une littérature abondante, il ne semble pas qu'il en ait été de même pour le patrimoine brabançon en la matière qui reste mal connu et qui mériterait d'être étudié rapidement avant que les derniers témoins ne disparaissent par transformation complète ou par démolition.

RESTAURATIONS DIVERSES.

Il convient tout d'abord de rappeler ici, qu'on a repeint l'inscription figurant sur le fronton de la chapelle de N.D. de la Consolation au fond de Calevoet, propriété du Centre public d'aide sociale d'Uccle.

Cette inscription était devenue quasi illisible. Nous avons repris dans le Bravo Uccle de juin un résumé de l'histoire de cette chapelle.

Par ailleurs, la chapelle Delcor, au Globe (N.D. de la Miséricorde) a été remise en état par un groupe de paroissiens de Saint-Pierre.

A l'église russe, des travaux de peinture sont actuellement en cours.

Quant à la restauration interrompue de l'église Saint-Pierre, il faut signaler que les échafaudages ont été remontés, mais il paraît qu'il faudra encore attendre quelques mois pour que les travaux proprement dits puissent reprendre.

NOTRE SEANCE DU 21 MAI DERNIER A STALLE.

C'est ce jour-là qu'avait lieu à la chapelle de Stalle la présentation de l'obit de Joseph, Marie, Louis, Barnaba, offert par M. Francis de Hertogh.

../...

Dans la nombreuse assistance, remplissant entièrement la chapelle, il nous faut citer Mr et Mme de Hertogh et leur famille, ainsi que Mmes Nathalie 't Serclaes et Danielle Legein et M. Joseph Wiertz, conseillers communaux.

Au cours de son allocution, notre président souligna l'action importante menée par M. De Hertogh en faveur du folklore local et de celui de Saint-Job en particulier.

M. Jean De Coninck, président de la Société Royale Belge d'étude de l'uniforme et du costume (La Figurine) prit ensuite la parole et fit un exposé particulièrement autorisé sur l'histoire de Stalle.

La séance se termina par le verre de l'amitié qui fut offert dans la propriété de M. Pauwels, située face à la chapelle (Clipmolen).

LE CIRCUIT DES FRONTIERES D'UCCLE.

Il faisait sans doute trop beau ce 11 juin pour circuler en ville ! Toujours est-il que les participants ne furent certes pas très nombreux. Sous la conduite éclairée de M. Ameeuw ils purent se faire une idée très précise des limites de notre commune.

LA REUNION DES ASSOCIATIONS CULTURELLES.

C'est le 8 juin dernier que M. Armand De Decker, nouvel échevin de la Culture, avait pris l'initiative de réunir au Centre Culturel d'Uccle, les représentants des associations culturelles uccloises.

Dans son allocution, l'échevin mit en exergue:

- 1) une augmentation des crédits alloués aux bibliothèques
- 2) un doublement des crédits alloués par son département aux associations culturelles
- 3) l'inscription au budget communal d'un crédit pour acquisition d'oeuvres d'art.

Il souligna par ailleurs le danger de voir les Communautés culturelles reporter vers l'Enseignement et les Affaires Sociales une partie des crédits consacrés jusqu'à présent à la Culture.

Parmi les principales doléances de l'assemblée il faut citer:

- l'absence à Uccle d'un foyer culturel impliquant les associations
- le problème des locaux
- la difficulté d'annoncer les activités prévues.

PROBLEMES D'URBANISME.

Rue de Stalle.

Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre bulletin de mai, il semble bien que le nouvel exécutif bruxellois soit décidé à rétablir des voies de tramway dans la rue de Stalle.

Par ailleurs les travaux préparatoires à la nouvelle voirie se sont poursuivis activement.

KAUWBERG.

Aucun fait nouveau ne semble être intervenu depuis l'arrêté royal expropriant une tranche de 20 Ha, comme signalé dans notre bulletin de mai dernier.

KINSENDAEL ET KRIEKENPUT.

Un arrêté royal du 26 juin 1989, paru au Moniteur du 14 juillet, érige le Kinsendaël (soit 6 Ha 46 a 96 ca) et le Kriekenput (soit 1 Ha 42 a 4 ca) en réserve naturelle dirigée.

Signalons que la réserve du Kriekenput a été inaugurée solennellement le 13 mai dernier en présence de M. Valkeniers, alors secrétaire d'Etat à la Région Bruxelloise

.../...

On ne peut que se réjouir de la solution heureuse apportée au problème de la conservation de cet espace particulièrement précieux tant au point de vue naturel qu'au point de vue historique.

Le plan publié au Moniteur officialise les dénominations de " Kinsendeel " et de " Groelstbeek " données aux 2 ruisseaux qui traversent la réserve et qui avaient été suggérées par Mme Orloff.

MODIFICATIONS DANS LE RESEAU UCCLOIS DE LA S.T.I.B.

Dans un avis provenant du service des relations publiques de la S.T.I.B., celui-ci annonce les modifications suivantes à partir du 1er septembre:

- modification de l'itinéraire de l'autobus 60 qui comprendra désormais l'avenue Defré, l'avenue Houzeau et l'avenue Circulaire avant de rejoindre son ancien trajet.
- suppression du 92 barré et de la ligne de tram joignant le square Marlow et le square Danco.

BEZOEK AAN DE GEMEENTE ZONNEBEKE.

Wij hebben van de toeristische dienst van Zonnebeke een vademecum gekregen met de talrijke bezienswaardigheeden van deze entiteit (Zonnebeke - Passendale - Beselaren - Gelleveld - Zandvoorde) - tel. 051-77.04.41 - Ieperstraat, 5 - 8688 Zonnebeke.

A WERIS (Durbuy).

Le musée de Wéris présente actuellement une exposition intitulée au " Temps des Gaulois ". Nous donnons en annexe les renseignements reçus sur cette exposition.

AU CENTRE D'ENSEIGNEMENT N.D. DES CHAMPS. (143 rue Edith Cavell)

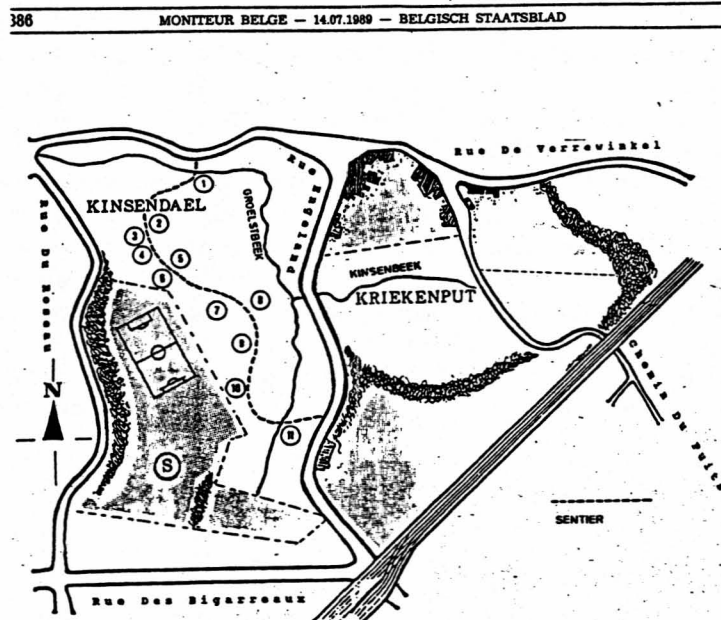
Cette école organise du 16 au 20 octobre prochain une semaine qui sera consacrée à l'environnement et à la nature.

Au programme figure une exposition, des exposés (destinés aux élèves) et des projections de films et de vidéo (idem).

Un forum est prévu pour le 18 octobre à 20h avec la participation des professeurs P. Duvigneaud, A. Berger et P. Bourdeau. La semaine sera clôturée le vendredi 20 octobre à 20h par une soirée de gala avec présentation du Ballet contemporain de Bruxelles. (tél. 374.58.40)

NOUS AVONS LU.

Dans le " Folklore brabançon " - Histoire et vie populaire n° 261 de Juin 1989 : " Les limites d'Obbussel-Saint Gilles de 1216 à 1811 " par René Dons.



LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Des membres et sympathisants actifs

Voilà une rubrique qui revient régulièrement, ce qui est très encourageant ! Lucien GERKE, le conservateur du musée de Waterloo, nous a encore envoyé une série de documents relatifs à notre région :

-une publicité extraite du Journal de Bruxelles (1841) pour le pensionnat installé dans le "château de Cintra" construit à la Grande Espinette par le général Lecharlier (à présent "L'Univers du Cuir").

-un extrait du Soir (1921) relatant les exactions commises par des "chauffeurs", malfrats torturant leurs victimes pour leur extorquer leur argent.

-deux pages de l'hebdomadaire A-Z (1936) traitant de "L'évolution et l'avenir des chemins de fer vicinaux en Belgique" avec des photos de la ligne Bruxelles-Waterloo.

-un article de Louis QUIEVREUX dans La Lanterne annonçant la création des géants Tist et Triene au village de Rhode (1954) et donnant une foule d'informations (parfois approximatives...) sur notre commune, qu'il considérait comme "une pittoresque succursale d'Uccle" !

Un grand merci à M. GERKE. Puisse-t-il avoir beaucoup d'émules...

Wij hebben gelezen

-In de Gazet van Antwerpen van 11 mei 11. : de aankondiging van de inwijding van de herstellde Koninginnekapel (Sint-Michielsdreef). Dat tamelijk lang artikel verschaft een interessante inlichting : "in 1972 hadden een aantal leerlingen van een school van Rode een nieuwe beeld geplaatst (in deze kapel), dat echter één van de volgende strenge winters niet overleefde".

-In de Thuiskrant van 19 mei 11. : een verslag over de studiedag georganiseerd door Staatssecretaris VALKENIERS om de bedreigingen die hangen over het Zoniënwoud, nml. over zijn boscossysteem : verstedelijking van de bosranden; verdeling door de grote wegen; degradatie van de bodem door verdichting. De conclusie van dhr VALKENIERS luidt als volgt : samenspraak en coördineren zijn meer volstrekt noodzakelijk tussen de drie gewesten die nu bevoegd zijn tot het beleid van het woud.

Journée de Sept-Fontaines

Dans le cadre du 600e anniversaire de la fondation du prieuré (consacré officiellement en 1389) et surtout pour sensibiliser l'opinion à l'intérêt du site aura lieu une "journée de Sept-Fontaines" organisée par Environnement-Rhode en collaboration avec l'A.R.O.L. (Administratie voor Ruimtelijke Ordening en Leefmilieu), chargé de la gestion des étangs, et le service forestier de la Région flamande (pour les bois et prairies proches des étangs).

Ce sera le dimanche 15 octobre prochain. Notre cercle RODA y participera, pour la partie historique évidemment. Le matin, un montage audio-visuel associera les aspects historique, écologique et poétique de ce site merveilleux, qui vient tout juste d'échapper au risque d'être transformé en centre sportif. L'après-midi seront organisées des promenades combinant histoire et étude du milieu.

Les heures précises n'ayant pas encore été fixées, vous les trouverez dans la presse nationale et locale. Mais réservez d'ores et déjà ce jour dans votre agenda !

AU TEMPS DES GAULOIS

(du 1er avril au 12 novembre 1989)

Le 31 octobre dernier, le Musée de Wéris a fermé ses portes, après une saison qui vit tous les records d'affluence battus : près de huit mille visiteurs ont pu admirer l'exposition "Au temps des Mérovingiens". La presse, tant régionale que nationale, a répercuté d'une manière élogieuse cette manifestation.

Poursuivant son action de mise en valeur des richesses de notre patrimoine, le Musée de Wéris a choisi pour thème de sa cinquième exposition, "Au temps des Gaulois", un thème faisant appel à des disciplines aussi variées que l'histoire, l'archéologie, la numismatique, la toponymie, ...

Cet âge du fer, qui s'étend de plus ou moins 725 aux environs de 50 av. J.-C., recouvre les périodes d'Hallstatt et de La Tène. De ces deux civilisations, nous sommes redevables.

Depuis quelques temps déjà, l'intérêt des archéologues et des historiens se porte sur "nos ancêtres les Gaulois". Grâce à une meilleure connaissance de leurs rites funéraires, de leurs croyances religieuses, de leur agriculture et de leur habitat, la vie de ces autochtones telle qu'elle est présentée dans cette exposition, deviendra, nous l'espérons, familière à tous les visiteurs.

Destinée au grand public, cette exposition qui se déroule au Musée de Wéris du 1er avril au 12 novembre 1989, ne présente peut-être pas le caractère strictement scientifique que certains y rechercheront. Mais nous l'avons voulue claire et didactique, songeant avant tout aux enfants de nos écoles et aussi à leurs parents.

D'autre part, le Musée de Wéris présente également des collections ayant trait au passé de l'ancienne Terre de Durbuy. Les périodes préhistorique, gallo-romaine, mérovingienne et médiévale sont bien représentées, avec notamment deux salles consacrées plus spécialement, l'une à la céramique provenant de Morville-Wéris (XVI^e siècle), l'autre aux fouilles de Mont-Saint-Rahy à Bonal (Xe-XVII^e siècles).

Côté publications, le visiteur pourra se procurer livres, plaquettes, catalogues concernant l'histoire de la Terre de Durbuy, ainsi que le catalogue de l'exposition.

Le Musée de Wéris est ouvert au public du 1er avril au 12 novembre, tous les jours, de 10h à 12h30, de 13h à 17h30. Les groupes scolaires ou de loisirs (minimum 15 personnes) peuvent bénéficier d'une visite guidée, à condition d'en faire la demande au préalable, en téléphonant au 086/21.33.14.

Droits d'entrée : plein tarif : 50 frs ; tarif réduit : 25 frs (enf. de 8 à 14 ans ; groupes) ; 40 frs : étudiant et 3ème âge ; gratuité : en-dessous de 8 ans.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Conservateur, Monsieur André Baijot, rue Mont des pins, 17, 5490 Bonal (Tél. 086/21.18.18) ou au secrétariat du Musée, Place du Marché, 5471 Wéris (Tél. 086/21.33.14).

PRIX D'HISTOIRE 1989

DU CRÉDIT COMMUNAL

D'un montant de
50.000 F

réservé à un travail inédit constituant une contribution originale et importante à l'histoire locale ou régionale de la Belgique

REGLEMENT

Article 1 - Il est institué par le Crédit Communal un Prix pour favoriser une meilleure connaissance de l'histoire locale et régionale de la Belgique, réservé une année sur trois à une société locale et/ou régionale et les autres années à un mémoire inédit (voir art. 3).

été attribué pendant une ou plusieurs années.

Article 6 - Les candidats au Prix d'Histoire 1989 enverront au Comité d'Histoire du Crédit Communal trois exemplaires dactylographiés de leur mémoire, portant les nom, adresse et titres de l'auteur.

Article 2 - Un Prix est attribué, par voie de concours, chaque année, en principe pour chaque communauté linguistique.

Article 3 - En 1989, le Prix sera attribué à un mémoire inédit, constituant une contribution originale et importante à l'histoire locale ou régionale de la Belgique, à l'exception des éditions de sources et des travaux relevant exclusivement de la toponymie, de la dialectologie ou du folklore. Ce travail peut être l'œuvre d'un ou de plusieurs auteurs; ceux-ci doivent être nécessairement titulaires d'un diplôme universitaire relevant du domaine des sciences humaines. Ne sont retenus pour l'attribution de ce Prix que les mémoires n'ayant pas encore obtenu d'autres prix, et n'ayant pas été diffusés; ils doivent se fonder sur une documentation originale et s'y référer systématiquement.

Article 7 - Tous les documents à transmettre en vertu de l'article 6 seront adressés aux Activités Culturelles du Crédit Communal, Boulevard Pachéco 44 (P 10/3), 1000 Bruxelles, avant une date rendue publique chaque année.

Article 8 - L'examen des mémoires et des candidatures est confié à un Jury choisi par le Comité d'Histoire du Crédit Communal. Chaque membre du Jury présente un rapport écrit.

Article 9 - Le Comité d'Histoire du Crédit Communal prend connaissance des rapports et se prononce sur l'attribution des Prix. Il peut proposer la publication, en tout ou en partie, des mémoires visés à l'article 3, qu'ils soient couronnés ou non, dans la Collection Histoire du Crédit Communal.

Article 10 - Le Crédit Communal se réserve le droit de conserver un exemplaire des mémoires visés à l'article 6.

Article 11 - Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par le Crédit Communal, après consultation du Comité d'Histoire.

Dépôt des candidatures et des documents y afférents avant le 1^{er} octobre 1989

Pour tous renseignements complémentaires :
Activités Culturelles du Crédit Communal

Boulevard Pachéco 44 (P 10/3) - 1000 Bruxelles - Tél. 02/214.46.17 - 214.48.13